



La consultation pour le prochain Plan stratégique 2014-2020

Dans le cadre de la consultation préparant le prochain plan stratégique 2014-2020, le Collège a réalisé des ateliers de travail avec certains groupes (membres du conseil d'administration, coordonnateurs de programmes, cadres, représentants syndicaux) sur divers thèmes (valeurs, employeur de choix). La firme Extract recherche marketing a également été retenue pour réaliser des groupes de discussion avec les membres du personnel, les étudiants et les diplômés ainsi que des entrevues avec des organismes partenaires du Collège. Tous les membres du personnel du Collège seront invités la semaine prochaine à répondre à un court sondage mené par Fellice stratégies humaines.

Les résultats de l'ensemble de ces consultations y compris les commentaires recueillis sur la page Facebook Imaginons Montmorency 2020 seront partagés à la communauté montmorencienne le 25 février 2014. Tous les membres du personnel pourront participer à une demi-journée d'ateliers qui permettra d'identifier les grandes orientations à retenir et les priorités. Un projet de plan stratégique sera déposé aux membres du conseil d'administration le 2 avril 2014 et la consultation des instances officielles prévue par la Loi sur les collèges pourra par la suite débiter.

Un projet de Centre collégial de transfert de technologie

À la suite de l'annonce d'un concours pour la création de trois nouveaux centres collégiaux de transfert et de technologie (CCTT) par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), le Collège déposera un projet de CCTT en agriculture urbaine. Ce CCTT permettra de renforcer le volet recherche au Collège et s'enracinera dans une spécialité du milieu lavallois en lien avec des programmes d'études au Collège. Une personne morale sans but lucratif sera créée afin de gérer les activités de recherche et de transfert de technologie et le CCTT suite à l'éventuelle approbation du projet.

Le prolongement de l'Entente sur l'implication citoyenne des jeunes

L'entente sur l'implication citoyenne des jeunes 2011-2014 a été reconduite pour une année supplémentaire. Le Forum jeunesse Laval s'engage à investir un montant supplémentaire de 103 889 \$ pour l'année 2014-2015.

Les grilles de cours 2014-2015

Des nouvelles grilles de cours pour les programmes Arts, lettres et communication, Arts visuels, Technologie du génie civil et Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques ont été adoptées. Des modifications mineures ont été apportées aux grilles de cours de Techniques de diététique, de Paysage et commercialisation en horticulture ornementale, de Techniques de comptabilité et de Gestion de commerces, ainsi qu'en éducation physique, en espagnol et en allemand. Les administrateurs ont échangé sur les impacts potentiels du cours obligatoire d'histoire du Québec contemporain.

Le calendrier scolaire 2014-2015

Le calendrier scolaire 2014-2015 a été adopté lors de l'assemblée. Vous pouvez le consulter en cliquant sur [ce lien](#).

Le Règlement sur l'admission au Collège Montmorency (numéro 5)

Des modifications ont été apportées au [Règlement sur l'admission au Collège Montmorency](#) (numéro 5) aux articles 7.1.1 et 7.1.2 afin de l'harmoniser avec les Règles relatives à l'admission.

Le Règlement sur la réussite scolaire (numéro 5A)

Le Collège a adopté des modifications au [Règlement sur la réussite scolaire](#) (numéro 5A) aux articles 2.2.2 et 2.2.3 pour préciser les mesures pour encadrer les étudiants qui désirent poursuivre leurs études au Collège, mais qui ont échoué à plus d'un cours à une session donnée, de même que les conditions de réinscription s'appliquant à certaines catégories d'étudiants.

Les Règles relatives à l'admission

Afin de se conformer aux directives ministérielles et aux nouveaux cheminements et procédures administratives, les Règles relatives à l'admission ont été mises à jour.

La sanction des études

Les administrateurs ont approuvé la liste établie et vérifiée par la registraire du Collège des personnes qui satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie décernera un DEC à 259 nouveaux diplômés.

La composition de la Commission des études 2013-2014

Les administrateurs ont reçu la mise à jour de la liste des membres de la Commission des études.

Le Règlement portant sur les droits de toute nature et autres droits exigibles auprès des étudiants du Collège Montmorency (numéro 18)

Les modifications aux articles 3.1 et 3.2 du *Règlement portant sur les droits de toute nature et autres droits exigibles auprès des étudiants du Collège Montmorency* ont été adoptées à la suite d'un vote. Les droits de toute nature sont augmentés de 1 \$ par cours jusqu'à concurrence de 5 \$ par session. Cette hausse permettra de répondre aux besoins psychosociaux de la population étudiante, d'accroître les interventions de la Clinique des jeunes adultes et d'offrir de nouvelles activités.

Le président du conseil a pris l'engagement de reprendre la discussion lors d'un prochain conseil d'administration quant aux frais de 20 \$ pour la simulation de l'épreuve ministérielle de français adoptés en 2009 et mis en pratique dernièrement ainsi que les frais d'impression chargés aux étudiants de certains programmes d'études.

Le remplacement du système d'eau refroidie principal

Le plus bas soumissionnaire, soit la firme G. Courchesne inc. réalisera les travaux pour le remplacement du système d'eau refroidie principal (thermopompe) des blocs A, B et C pour un montant de 1 001 733 \$. Ces travaux devraient améliorer la capacité énergétique et l'efficacité du système de chauffage et de climatisation. Le projet est financé via le budget réfections de l'enveloppe de maintien d'actifs 2013-2014.

La correspondance

Les administrateurs ont pris connaissance d'une lettre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à l'effet que le plan de réduction de la taille des effectifs est jugé satisfaisant au regard des objectifs de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (Loi 100). Une correspondance du ministère relative au budget de fonctionnement 2013-2014 a également été reçue.

L'arrivée d'un nouvel administrateur et la démission d'une administratrice

M. Anthony Mak, représentant des diplômés des programmes préuniversitaires s'est joint au Conseil d'administration.

Par ailleurs, un poste de représentant des parents est devenu vacant à la suite de la démission de M^{me} Darllie Pierre-Louis. Nous remercions M^{me} Pierre-Louis pour son engagement et sa contribution des deux dernières années.